

Le Bolley

Numéro 57, Été 2017



Un jeune sportif très émérite en études et en sport!

Doublement Beaulé avec son frère jumeau Jacob, nés à Laverlochère au Témiscamingue. Doublement Beaulé parce que nés du mariage de Lynn

Beaulé et Arnel Beaulé.

(Lignée : Lynn, Raoul, Alphonse, Hilaire, Jean-Baptiste, Jacques et Lazare.)

(Lignée : Arnel, Jacques, Henri, Aldéric, Alfred, Hilaire, Jean-Baptiste, Jacques et Lazare.)

Yvon Beaulé a participé à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des familles du Québec et nous en fait un court résumé en page 20.

 * Bienvenue à plusieurs nouveaux membres de la *
 * grande famille Beaulé, d'adorables bébés. *
 * Vous les trouverez au gré des pages...! *
 * * * * *



Dans le carnet du patrimoine, notre chroniqueur, Yvon Beaulé nous parle de l'un des plus grand chantier n'ayant jamais été

réalisé et dont les québécois peuvent être fiers!
Le développement hydro-électrique de la Baie-James.

À lire en page 4.



La petite Jade est victime d'une rare forme de cancer à l'âge de deux ans.

Voir l'article en page 13.



À la page 14, Yvan Beaulé, notre historien préféré nous raconte l'implication des Beaulé lors de la première guerre mondiale.

Le mot du président...

Bonjour à tous, j'espère que tous va bien pour vous et que mère nature n'a pas été trop dure avec vous ce printemps.

Une grande nouvelle, le recueil généalogique préparé avec grand soin par notre historien préféré, Yvan Beulé, est maintenant en ligne et consultable par tous.

Pour ceux qui préfère avoir en main une copie papier, il n'en tient qu'à vous de le télécharger et de l'imprimer. Notez toutefois qu'il s'agit d'une première édition et qu'il se peut que des erreurs s'y trouve, nous avons déjà reçu quelques demandes de correction pour des personnes oubliées, des noms avec une mauvaise orthographe, ou encore une erreur dans une date.

Vous remarquerez aussi que pour les personnes vivantes ayant moins de 100 ans ou les personnes décédées depuis moins de 30 ans, les dates de naissance et ou de décès ne sont pas inscrites en conformité avec la législation du Québec; Dans ces cas, seule l'année est inscrite. Pour ce qui concerne les mariages, les dates y sont inscrites, si nous avons l'information bien sûr, puisque cette information est publique.

En feuilletant ce recueil, de plus de 300 pages, prenez le temps de bien inspecter afin de nous rapporter les erreurs possibles concernant vos proches et vos aïeux. Est-ce une finalité? Bien sûr que non, ce document renferme les neuf premières générations. Dans de nombreux cas l'information concernant la neuvième génération n'est pas complète. Il y manque par exemple

les unions, mariage et union libre; les enfants nés de ces unions, donc la dixième génération et possiblement la jeune onzième génération. Cet ouvrage ne sera jamais vraiment complété tant qu'il y aura des descendants de Lazare Bolley.

Gardez aussi en mémoire qu'Yvan nous a légué une généalogie « patronimique » c'est-à-dire qu'elle ne contient que les gens dont le patronyme est Beulé et leur famille, dans le cas des femmes Beulé qui se sont mariée à monsieur Tremblay, Boutin, Roy, etc. le nom de leurs enfants apparaissent dans le recueil mais pas celui de leurs petits-enfants. Je prends le temps ici de le mentionner puisque nous avons des membres qui ne portent pas le patronyme Beulé et qui ne trouveront peut-être pas leurs noms en feuilletant les pages. Que ferons-nous dans le futur? C'est à l'assemblée générale d'en décider puisque le recueil est maintenant sa propriété. Il serait possible tout en gardant ce recueil d'ajouter un dictionnaire généalogique qui serait beaucoup plus exhaustif et qui pourrait contenir les actes de naissance, de décès, les contrats de mariage, des actes notariés et qui sait encore.

Bientôt, je l'espère, vous pourrez trouver sur le site web www.beaule.qc.ca un formulaire permettant d'inscrire les infor-



mations généalogiques nécessaires afin de pouvoir compléter la base de données de notre belle grande famille. Les informations inscrites seront transmises au responsable sans être stockées sur le serveur en aucun temps n'ayez pas peur d'inscrire les dates de naissance ou autre car comme mentionné plus tôt ces dates ne seront être publiées avant que la personne n'ait atteint l'âge vénérable de 100 ans ou ne soit décédée depuis au moins 30 ans. Le formulaire est présentement en développement et disponible bientôt si les tests s'avèrent satisfaisants. Je vous invite toutefois à ne pas vous empêcher de parcourir le recueil et nous signaler un conjoint, un enfant, un cousin... ne figurant pas dans les pages de ce dernier. Envoyez-nous tout ça à : info@beaule.qc.ca

De plus, si vous avez des photos de familles, de vos parents, grands-parents... n'hésitez pas à les envoyer aussi à :

info@beaule.qc.ca avec les détails des personnes s'y trouvant, si vous ne connaissez pas tout le monde, peut-être que quelqu'un pourra les identifier. Vous ne

possédez pas de numériseur, postez-nous les photos nous les numériseront et nous vous les retournerons vos précieuses images. J'aimerais vraiment, pour ma part, insérer des photos dans le recueil afin de nous permettre de mettre un visage sur un nom et de trouver des ressemblances dans les différentes branches familiales.

Feuilletez, consultez, partagez ce recueil, invitez vos frères, sœurs, cousins, cousines à le regarder. Bref, appropriez-vous ce document et participez à son développement.

Dans des échanges récents, on m'a fait remarquer que le recueil était peut-être trop impersonnel, trop d'informations, trop de monde... qu'il faudrait peut-être produire de plus petites versions du recueil, par exemple un livret ne comprenant qu'une petite branche pour identifier les cousins et cousines. Si je me prends comme exemple, je suis de la huitième génération, mon grand-père se nomme Joseph il a eu avec son épouse Marie Boulet douze enfants dont sept d'entre eux se sont mariés et ont eu des enfants et un huitième sans enfant. Mon livret contiendrait donc Joseph, Marie Boulet, leurs douze enfants avec les huit conjoints conjointes, quelques dizaines de cousins et cousines, les conjoints et conjointes de ces derniers à condition bien sûr de les connaître, leurs enfants à eux qui composent la neuvième génération toujours bien sûr s'ils sont inscrits. Ainsi, comme nous en ratisserions moins large peut-être les gens y trouveraient-ils

plus leurs comptes sur cette formule condensée. Vous avez des idées ou des commentaires à ce sujet, l'idée vous accroche vous seriez intéresser à participer en tant qu'informateur? N'hésitez pas à m'en faire part par la poste à l'adresse de l'Association ou par courriel à : marcel@beaule.qc.ca.

Les récents problèmes de la Fédération des associations de familles du Québec n'ont en rien perturbé les opérations de notre association. La Fédération a maintenant établi, lors de sa dernière assemblée générale les lignes directrices d'une Fédération 2.0. À part l'impression de nos bulletins Le Bolley qui se fait maintenant via un autre fournisseur, les services que la Fédération nous fournissait demeure. Notre ami et chroniqueur Yvon Beaulé en est maintenant vice-président, j'en profite d'ailleurs pour le féliciter pour cette nouvelle nomination et aussi le remercier d'avoir représenté notre association lors de cette dernière assemblée.

Comme vous pourrez le constater en consultant le rapport financier plus loin dans ce bulletin, l'Association est en bonne santé financière, c'est dû en partie à des changements que nous avons fait au cours des ans. Le premier pas que nous avons fait pour réduire nos coûts de fonctionnement fut d'éditer nous-même la production du Bolley. À l'époque cette façon de faire nous permit de continuer à publier deux numéros par année. Une autre économie importante est le changement de technologie pour te-

nir les réunions du conseil d'administration, nous avons abandonné les services de conférences téléphoniques Bell par Skype une économie récurrente de plus de 700 \$ par année. Le site web, qui a été négligé pendant quelques années s'est refait une beauté grâce à l'aimable participation de François Beulé qui l'a aussi rendu disponible pour les tablettes et téléphones intelligents, nous sommes maintenant à mettre à jour les informations si trouvant et nous y mettons en ligne les premiers bulletins Le Bolley. La page Facebook contribue à la visibilité de l'Association, nous avons de plus en plus de vues et de « j'aime la page ». Toutes ces choses font que l'Association bien que petite se porte mieux que certaines grosses associations de familles qui parfois faute de relève à leur conseil d'administration peut-être dû à ce manque de visibilité doivent fermer leurs portes.

Nous prenons donc le pari que cette ouverture vers le partage des informations et cette ouverture vers les média sociaux nous permettrons de poursuivre l'aventure des descendants de Lazare Bolley pendant encore de nombreuses années.

Pardonnez-moi cette longue rhétorique, une fois n'est pas coutume, mais je me suis permis de prendre un peu plus d'espace qu'à l'habitude pour vous expliquer ma façon de voir un peu l'avenir de notre association.

Marcel Beulé, président

La Baie James

Ce grand chantier des années 70 et 80 est une épopée et une extraordinaire aventure des derniers des pionniers.

Un vent cinglant fouettait les visages des 1 000 travailleurs et de la centaine d'invités et de journalistes réunis sur les bords de **LA GRANDE RIVIÈRE** à LG4. C'était le 20

à un réservoir de 765 km carrés. Pour la troisième fois dans son histoire millénaire, le cours de La Grande Rivière était détourné par la main de l'homme. Après LG2 en 1978 et LG3 en 1981, c'était maintenant au tour de LG4 de « faire le plein » d'eau!

dizaines d'années 1 500 km de routes, construire cinq villages, cinq aéroports, 14 campements, puis ériger 206 digues et barrages nécessitant 160 millions de mètres cubes de remblai, trois gigantesques évacuateurs de crues et trois centrales. Situé dans le moyen



Barrage LG 2

mars 1983. Chacun avait conscience de vivre un moment historique!

C'était la cérémonie de mise en eau du cinquième et dernier réservoir hydro-électrique du complexe **LA GRANDE PHASE 1**. La commande du mécanisme de descente de la dernière vanne d'acier de la galerie qui a servi à dériver la rivière pendant cinq ans, le temps de construire ce barrage a été actionnée. Onze minutes plus tard, la vanne atteignait son but : l'eau glacée de La Grande Rivière commençait à refouler vers l'amont donnant naissance

Cette mise en eau constituait la dernière étape de la plus grande épopée énergétique jamais entreprise au Québec, le Complexe **LA GRANDE-PHASE 1**. Le rêve devenait réalité.

Lancé en 1971, le projet du siècle est devenu l'un des plus grands complexes hydro-électrique au monde. D'un pays de froidure, 100 000 hommes et femmes venus de tous les coins du Québec auront réussi à tirer 10 282 mégawatts d'énergie une fois les travaux terminés en 1985.

Pour ce projet, il aura fallu arracher à la taïga pendant une

nord Québécois, le territoire de La Baie James est immense : 176 000 km carrés. Il a été délimité en 1971 lorsque le gouvernement du Québec a créé la (SDBJ) Société de développement de la Baie James et ensuite la (SEBJ) Société d'énergie de la Baie James.

C'est donc une région démesurément vaste et pratiquement inhabitée. Le principal village est Chisasibi. Récemment créé, ce petit village amérindien de 2 000 habitants de la culture Crie a été relogé sur la rive suite à l'inondation de l'ancien Fort-George.

Pendant la période Précam-

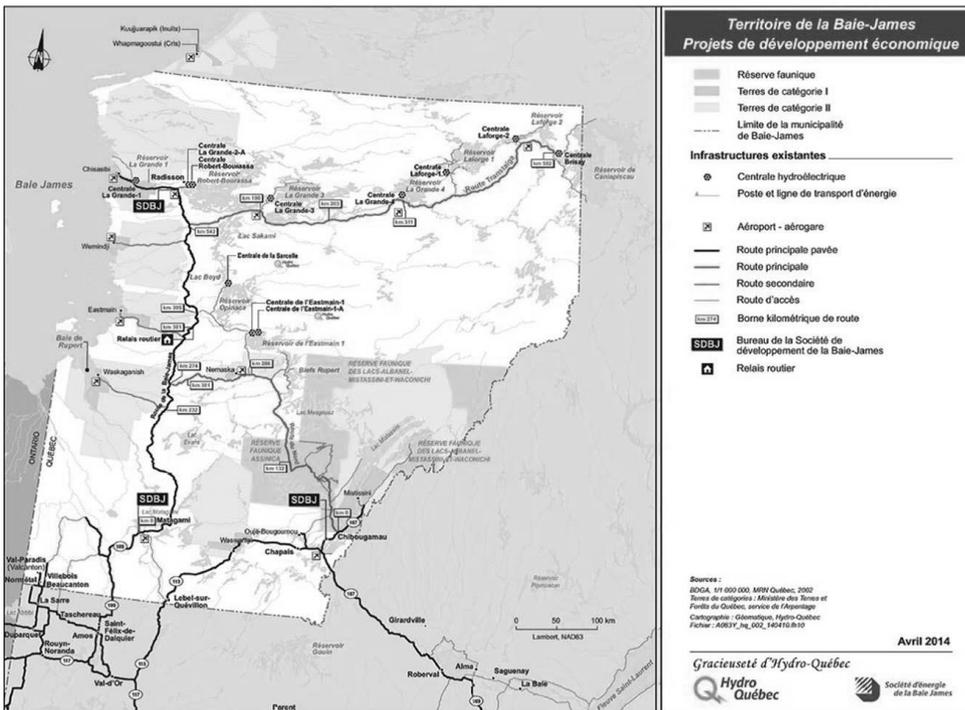
brienne, il y a 2 500 millions d'années, les attaques répétées des glaciers ont érodé le socle rocheux. La dernière glaciation d'une durée approximative de

naca, La Grande Rivière de la Baleine et la Caniapiscau sillonnent aussi la région. Si la Grande Rivière coulerait en Europe, elle passerait pour un

palement à cause de la dénivellation insuffisante. En détournant leur débit vers la Grande Rivière, il devenait rentable de les mettre à contribution. Le choix s'est finalement porté en 1974 sur le détournement de 87 % du bassin de l'Eastmain et de 27 % de celui de la Caniapiscau. Une fois réalisé, ces détournements doublent presque le potentiel de la Grande Rivière par l'apport supplémentaire de 1 600 mètres cubes d'eau par seconde. C'est le complexe la GRANDE-PHASE 1.

Deux cents digues et barrages auront été nécessaires à l'aménagement des cinq grands réservoirs. Ces digues varient entre 60 et 600 mètres de longueur. Un ouvrage de retenue doit être imperméable et pouvoir résister à la fantastique poussée exercée par l'eau; les fondations doivent par conséquent avoir fait l'objet d'une attention soutenue de manière à éviter que l'eau ne vienne s'infiltrer sous l'ouvrage. Les matériaux naturels puisés dans les environs immédiats sont rassemblés afin de composer ces imposants ouvrages de génie civil. La recette, un judicieux mélange de moraine, sable, gravier et enrochement.

On a dit avec raison que les barrages de la Baie James sont de véritables pyramides modernes. En effet, celui de LG2 a 2 835 mètres en crête, 600 mètres de largeur à sa base et 160 mètres de hauteur. Son volume de 23 millions de mètres cubes de remblai équivaut à vingt fois la grande pyramide de Chéops plus haute qu'un immeuble de 40 étages.



85 000 ans, a effectué son rempli il y a moins de 10 000 ans. Sous le poids colossal des glaces, dont l'épaisseur a atteint 1 000 mètres, la fonte des glaces a laissé un littoral très dentelé, une plaine côtière large de 160 km comportant un grand nombre de tourbières et un plateau composé de basses collines et une multitude de lacs. Les bassins versants de la Baie d'Hudson comptent huit des dix-neuf plus importantes rivières de la province. LA GRANDE RIVIÈRE coule d'est en ouest sur une distance de 800 km avant de ce jeter dans la Baie d'Hudson. Plusieurs branches de d'autres rivières se joignent à elle, dont la Sakami, Kanadupscow et Laforge.

Un peu plus au sud, vous avez l'Eastmain et ses tributaires Opinaca et Petite Rivière Opi-

fleuve! Son énorme débit en fait une rivière intéressante à aménager à des fins hydro-électrique. Mais le débit d'une rivière, si puissant soit-il, ne suffit pas à justifier l'implantation de centrales. Si c'était le cas, le fleuve Saint-Laurent en serait jalonné. Le potentiel d'une rivière tient à un autre facteur d'égale importance : sa DENEVILÉE.

La Grande Rivière possède les deux : 1 700 mètres cubes de débit par seconde associé à 548 mètres de dénivélé; cette dénivellation s'étire sur 900 kilomètres soit une moyenne d'un demi mètre par kilomètre. C'est au milieu des années 60 que le potentiel de cette rivière fut établi. Prise isolément, les rivières adjacentes à la Grande Rivière n'était pas toute économiquement aménageable, princi-

Les « sauts de ski » :

C'est ce que l'on appelle : **les évacuateurs de crues** qui font également partie des grands ouvrages du Complexe LA



L'évacuateur de crue en forme d'escalier du barrage LG 2

GRANDE. Ces ouvrages servent à évacuer le surplus d'eau (ce qui empêche les réservoirs de déborder) lors de grandes pluies. Aussi dans plusieurs cas l'évacuateur a servi aussi au canal de dérivation du cours d'eau pendant la construction du barrage et de son aménagement.



Salle des machines de LG 2

Bien qu'il soit destiné à faire couler beaucoup d'eau, les évacuateurs de crues ont déjà fait couler beaucoup d'encre! Ces robinets gigantesques, à la conception bien particulière, sont en effet très imposants et permettent s'obtenir de superbe photos. Celui de LG2 a la forme d'un escalier de 135 mètres de largeur comptant dix marches de dix mètres de hauteur chacune. Sa capacité totale d'éva-

cuation est de 15 300 mètres cubes à la seconde.

La configuration de l'évacuation de LG3 est aussi gracieuse que complexe. Implanté au sommet de l'île qui divisait La Grande Rivière en deux bras, cet ouvrage comprend une cuillère qu'on appelle « **saut de ski** », un bassin de dissipation et un canal de restitution. La topographie de LG3, ne

permettait pas de construire un escalier comme à LG2. Cet ouvrage permet d'évacuer sans risque d'érosion, 9 970 mètres cubes d'eau à la seconde, soit l'équivalent du débit moyen du fleuve Saint-Laurent. Un deuxième « saut de ski » aussi important a été également érigé à LG4.

La centrale LG2 est la plus importante et la plus imposante du monde. À 137 mètres sous terre, elle abrite seize groupes générateurs d'une puissance de 52 328 mégawatts, soit plus que les sept centrales du complexe Manic-Outardes. Encastrée dans le granit, la salle des machines a des dimensions impressionnantes : 483 mètres de longueur, 26 mètres de largeur et 47 mètres de hauteur. L'espace de cinq terrains de football règlementaires. Cette centrale a été inauguré le 27 octobre 1979, LG3 en juin 1982 et LG4 en 1984.

Comment faire pour transporter toute cette énergie? Par le Réseau de transport de la Baie James (RTBJ), le plus long réseau à 735 kV (kilovolts) en

Amérique du Nord. Trois des cinq lignes de transport se dirigent vers la région de Montréal et les deux autres vers les régions de Québec et de Saguenay. Au total près de 5 000 kilomètres.

Bref le complexe La Grande 1 a coûté 3,7 milliards de dollars! En l'espace d'une décennie, des milliers de travailleurs et travailleuses ont relevé une suite de défis. Rarement, autant d'efforts auront été réunis sur une période aussi courte et dans des conditions difficiles pour faire surgir du sol des ou-



Transformateurs à 735 kilovolts

vrages extraordinaires et inimaginables! Voici quelques chiffres qui le prouvent :

18 000 travailleurs à la pointe des travaux;

545 229 tonnes de carburant;

447 343 tonnes de ciment;

127 500 tonnes d'explosifs;

200 000 tonnes de nourriture;

262 400 000 mètres cubes de déblais et de remblai déplacés;

En dix ans, le coût total incluant le réseau de transport (RTBJ) sera de 14,6 milliards de dollars.



En dix ans, le Moyen Nord Québécois a été conquis et ouvert à la civilisation.

En dix ans, 100 000 québécois ont travaillé dans ce nouveau pays.

Mon épouse et moi y sommes allés en 2006. Nous avons visité Chisasibi, LG1, LG 2, LG3 et Radisson. Nous sommes descendus

dans les entrailles de LG2 et avons parcouru en voiture le trajet de Québec à Chisasibi, en passant par Montréal, les Laurentides, Rouyn-Noranda, Amos, Matagami et Radisson. Une bonne « RUN » comme on dit mais magnifique randonnée qui nous a fait voir la beauté de notre immense territoire!

Yvon, votre chroniqueur préféré haha!

Biographie :

BAIE JAMES une épopée par Roger Lacasse.

Éditions Libre Expression, 1983.



Des parents et des grands-parents très fiers de cette première naissance!

Accueillons Juliette, la première petite-fille de Claude Beulé et Nathalie Breton, ils sont très heureux de cette nouvelle venue.

Les parents Catherine Beulé et Dominic Côté sur la photo enlacent la petite Juliette qui s'est fait un peu désirée en retardant quelque peu son arrivée.

(Lignée : Catherine, Claude, Jean-Paul, Joseph, Honoré, Honoré, Augustin, Jacques et Lazare.)

Rapport financier pour l'année

Se terminant le 31 décembre 2016

Solde en banque au 31 décembre 2015 **2463,52**

Recettes:

Cotisations 2015 (2 membres réguliers).....	40,00
Cotisations 2016 (59 membres réguliers)	1180,00
Cotisations 2016 (17 membres bienfaiteurs).....	510,00
Cotisations 2017 (22 membres réguliers).....	440,00
Cotisations 2017 (6 membres bienfaiteurs).....	180,00
Dons.....	10,00
Activité 6 et 7 août 2016 Ste Marie de Beauce.....	1428,00

Total des recettes **3788,00**

Total des revenus **6251,52**

Déboursés:

Cotisations de 119 membres X \$2,00 (2015) F.A.F.Q.	238,00
Assurance responsabilité (2016) F.A.F.Q.	16,00
Inscriptions 2 délégués A.G. F.A.F.Q.	40,00
Impression et envoi Le Bolley #55 F.A.F.Q. Avance.....	400,00
Impression et envoi Le Bolley #56 ETR.....	289,67
Frais d'utilisation de Skype 2016.....	59,88
Hébergement site Web au 17/12/2017.....	92,30
Registre des entreprises du Québec.....	52,70
Frais de poste (achat de 197 timbres).....	147,75
Papeterie et copies.....	38,40
Location de la case postale 214.....	62,08
Activités 6 et 7 août 2016 Ste Marie de Beauce.....	1717,61

Total des déboursés **3154,39**

Solde en banque au 31 décembre 2016 **3097,13**

Solde à la F.A.F.Q. au 31 décembre 2016 **140,71**

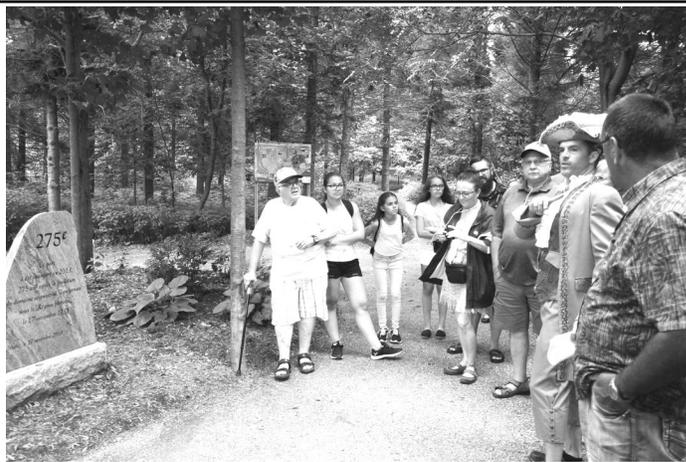
Solde chez Paypal au 31 décembre 2016 **79,64**

Au 31 décembre 2016 Avoir disponible **3317,48**

Jacques Beaulé, trésorier

Rapport d'activités 2016

- A) Conseil d'administration les 7 mars, 6 août et 11 octobre 2016.
- B) Assemblée générale annuelle le 6 août 2016.
- C) Rassemblement annuel les 6 et 7 août 2016.
- D) Publication du bulletin Le Bolley #55 et #56.
- E) Refonte du site web de l'Association par François Beaulé.



Procès-verbal de l'assemblée générale des membres tenue le samedi 6 Août 2016 à 10 h, à la chapelle Sainte-Anne à Sainte-Marie-de-Beauce.

Étaient présents 20 membres dont 10 administrateurs, tous ont signé le registre de présence.

25.1 Mot de bienvenue du président et présentation des membres

Marcel félicite Yvon pour sa nomination au C.A. de la F.A.F.Q. et chaque membre présent assure sa présentation.

Le site Internet sera remodelé pour une activation sous peu.

25.2 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Jacques Beaulé et appuyée par Aurore que Marcel soit nommé président d'assemblée.

Il est proposé par Diane et appuyée par Ginette qu'Audrey soit nommée secrétaire d'assemblée.

25.3 Ouverture de l'assemblée et acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par Diane et appuyée par Aurore que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que l'item autres sujets reste ouvert.

25.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la vingt-quatrième assemblée générale tenue à Gatineau le 25 Juillet 2015

La secrétaire fait la lecture du procès-verbal. Il est proposé par Réal Côté et appuyée par Diane l'acceptation du procès-verbal.

25.5 Présentation et acceptation des rapports 2015

A) Rapport financier

Jacques fait la lecture du rapport financier 2015, une copie est remise aux membres présents. Il est proposé par Paul-Émile et appuyée par Ginette l'acceptation du rapport financier 2015.

B) Rapport d'activités

Jacques nous donne un compte-rendu des activités 2015. Il est proposé par Yvon et appuyée par Hélène l'acceptation du rapport d'activités 2015.

25.6 Ratification des actes des administrateurs

Il est proposé par Jacques et appuyée par Diane.

25.7 Élection des membres du conseil d'administration 2016-2017

Au poste de président d'élection, Diane propose Yvon et Gilles seconde.

Au poste de secrétaire d'élection, Jacques propose Audrey et Yvon seconde.

Marcel préside et Audrey est secrétaire d'élection. Les administrateurs en élection sont Marcel, Gilles, Jacques, Ghislain, Diane et Ginette.

Tous acceptent de renouveler leur mandat.

Ginette propose Louise et Diane seconde.
Marcel propose Gaston et Diane seconde.
Marcel propose Yvon et Ginette seconde.
Jacques propose Patricia et Yvon seconde.
Mise en candidature terminée.

-Louise accepte
-Yvon refuse
-Gaston refuse
-Patricia accepte

Yvon déclare Louise Boutin et Patricia Côté élues.

25.8 Détails et précisions du programme de la fin de semaine

Jacques nous parle de la programmation du 6 et 7 Août 2016.

Demande d'ajouter une case d'allergies sur la feuille d'inscription des activités futures.

Demande d'ajouter la ville de résidence au nom et au numéro de membre des administrateurs sur l'ordre du jour de l'assemblée générale.

25.9 Autres sujets

A) Installer le recueil 9 générations en fichier PDF sur le site Internet en enlevant les dates de naissance des contemporains

Proposé par Marcel et appuyé par Yvon, accepté à l'unanimité.

B) Photo individuelle, nom, endroit et courriel des membres du C.A. pour le site web

C) Transformer le recueil en OCR (reconnaissance optique de l'écriture)

Proposé par Claude et appuyé par Réal, accepté à l'unanimité.

D) Bulletin Le Bolley en PDF

Les membres actifs recevraient la copie papier par la poste.

Le C.A. décidera du moment pour la disponibilité de la version numérique du bulletin Le Bolley.

Proposé par Claude et appuyé par Yvon de faire un essai.

E) Protéger le recueil

Proposé par Nicole et secondé par Marcel de prendre les moyens pour protéger les droits d'auteur du recueil (copyright)

25.10 Date et lieu de la prochaine assemblée générale (2017)

Il est proposé par Gaston et appuyée par Diane de se rendre à Montréal.

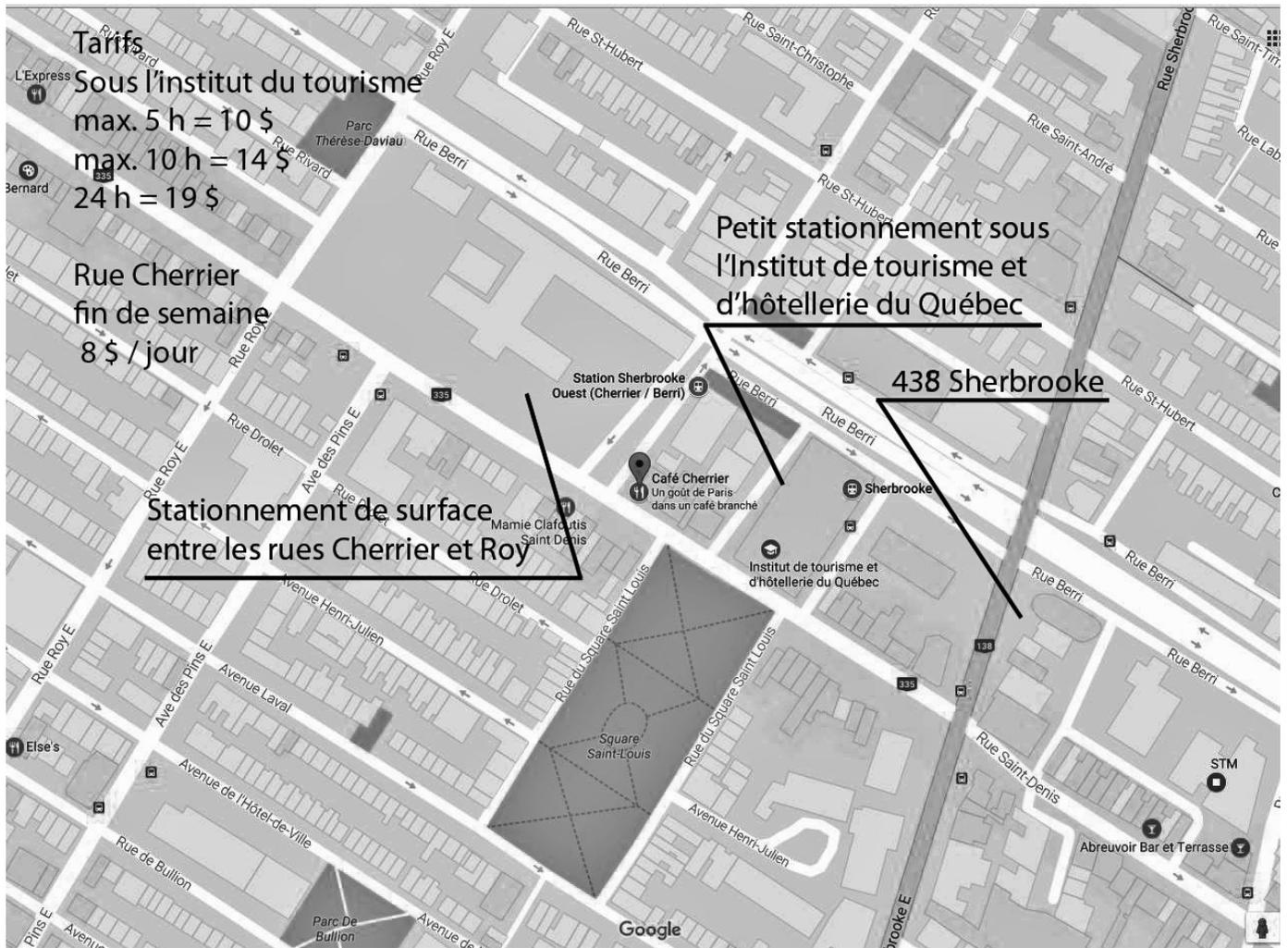
La date reste à déterminer.

Marcel propose Victoriaville pour 2018.

25.11 Levée de l'assemblée

Paul-Émile propose la levée de l'assemblée à 11 h 50.

Audrey Beaulé-Turcotte, secrétaire



La rencontre annuelle aura lieu au 438, rue Sherbrooke Est à Montréal. Des stationnements (payants) seront accessibles aux endroits indiqués sur la carte ci-haut. N'y voyez aucune obligation nous vous indiquons simplement des stationnements à proximité du lieu de rencontre. Les déplacements de la journée seront faits en autobus comme par les années passées.



Florence Tardif-Beaulé nous présente son arrière petite-fille !

Saluons tous la belle Coralie Beaulé née en octobre dernier.

Coralie que l'on voit ici avec mamie Florence est la fille de Christian Beaulé et de Valérie Harbour de Gatineau.

Il fait nul doute que les parents sont très fiers de leur merveilleuse petite fille. Bravo au parents!

(Lignée : Christian, Luc, Lucien, Edmond, François-Dacis, Jean-Baptiste, Jacques et Lazare.)

Victime d'un cancer inconnu à deux ans...

La maladie n'est pas d'origine génétique

Article de Valérie Bidégare dans Le journal de Québec, 29 mai 2017



Michel Beulé et Stéphanie Bouffard sont parents de deux couples de jumeaux. «Très proches» de leurs sœurs Émy et Jade, les garçons, Gabriel et Olivier, 9 ans, ont difficilement encaissé l'annonce du cancer. Les parents soutiennent que la dynamique familiale « a pris une débarque ». Les enfants sont plus colériques lors des traitements de Jade et Émy va se coucher dans le lit de sa jumelle, passant des nuits blanches.

Cinq jours avant Noël 2016, la vie d'une famille de quatre enfants de Québec a basculé quand les parents ont appris que l'une de leurs jumelles était atteinte d'un sarcome non connu. Loin d'être génétique, la maladie est plutôt le résultat d'un « accident dans le ciel ».

« Je me souviendrai toujours du jour où on nous a annoncé ça », confie avec émotion Michel Beulé, le père de Jade, âgée de 2 ans. « On était dans une petite chambre avec un rideau. Après que les médecins nous eurent dit ça, ils sont partis. On s'est sentis seuls pas à peu près. »

En octobre dernier, la tête de Jade s'est mise à s'incliner légèrement d'un côté et la fillette ressentait de la douleur. Croyant à un torticolis, les parents ont patienté en pensant que la situation se résorberait. Deux semaines plus tard, ne voyant aucune amélioration, ils ont consulté.

« Ils nous ont transférés à l'urgence. Ils ne trouvaient pas normal qu'un enfant de 2 ans ait un torticolis aussi longtemps », raconte la mère, Stéphanie Bouffard. « Ils ne trou-

vaient rien. Ils lui ont fait passer plein de tests. [...] Ils m'ont dit de revenir si ça ne passait pas. »

Ne voyant aucun progrès une semaine plus tard, madame Bouffard consulte un physiothérapeute, qui lui suggère de se rendre à l'hôpital. « Ils ne voyaient rien sur les radios, alors ils ont préféré faire un TACO. »

Ainsi, à cinq jours de Noël, jour de la fête du père de Jade, la vie de la famille a basculé lorsqu'il a été révélé que la fillette souffrait « probablement d'un cancer ». « Ça a été une claque au visage », avoue M. Beulé.

La famille a ensuite pris la direction de Montréal, le 23 décembre, afin que Jade puisse subir des examens plus approfondis permettant de déterminer la nature du cancer. « On a su que le cancer était localisé à une vertèbre, la C1, et qu'il n'y avait pas de métastases », explique le papa.

Pas l'autre jumelle

« Des experts de Boston ont confirmé que c'était un sarcome "non connu" s'apparentant à un sarcome d'Ewing et

qu'ils le traiteraient comme tel », renchérit la mère. « On était inquiet à savoir si l'autre jumelle l'aurait et un généticien nous a dit que non. On n'a pas le gène [...] Ils ont comparé cela à un accident dans le ciel. »

Jade a commencé ses traitements de chimiothérapie le 6 janvier. Si la superficie de la tumeur a diminué de 85 %, les spécialistes ont indiqué aux parents qu'à elle seule, la chimiothérapie n'en viendrait pas à bout. Compte tenu des risques de morbidité et de paralysie liés à une opération, il ne restait que la radiothérapie.

« Pour une petite fille de cet âge-là, c'est très difficile, il y a beaucoup d'effets secondaires. Ça arrête la croissance et elle a de fortes probabilités d'avoir de futurs cancers », dit M. Beulé, expliquant que les traitements de radiothérapie se sont ajoutés à la mi-mai.



La première guerre mondiale (1914-18) et nos grands-pères et arrière grands-pères BEAULÉ.

Introduction

Tout au long des recherches sur les familles Beaulé, j'ai vu passer quelques dossiers militaires où des grands-pères et arrière grands-pères à nous avaient rejoint les troupes canadiennes lors de ce premier grand conflit mondial. J'ai cru que ces documents pouvaient encore ajouter à l'histoire de nos familles. J'en fait ici un petit résumé qui montre que très peu des nôtres se sont rendus jusque sur les « champs de bataille ».

En préambule, un peu d'histoire

Ce grand conflit a d'abord été une guerre européenne. Nous y avons été entraînés par l'entremise du Royaume-Uni auquel notre pays était encore lié par le statut de colonie britannique. À l'époque, les troupes canadiennes étaient même intégrées aux troupes du Corps expéditionnaire britannique.

Notre pays est donc officiellement et automatiquement entré en guerre le 1er août 1914 au moment où la Grande-Bretagne et ses alliés déclaraient la guerre à l'Allemagne.

Un recrutement en deux temps: l'enregistrement volontaire et la conscription

Au tout début de la guerre, soit de 1914 à 1916, le recrutement volontaire est parvenu à

« enrôler » ou à inscrire suffisamment de soldats pour rencontrer les besoins en troupes. Faut dire que la propagande militaire était abondante en plus que les avantages pécuniers étaient considérés comme alléchants en cette période de faiblesse économique.

Dans les archives militaires de 1914-18, on retrouve les enregistrements ou « enrôlements » suivants comme membres de la Force expéditionnaire canadienne d'outre-mer :

- **Louis Beaulé, de Ste-Cécile de Whitton, (fils de Louis Beaulé et de Olive Morin).**

Date d'inscription : le 26 septembre 1914

Âge: 27 ans

Grandeur : 5 pieds 4 pouces

Métier : Charpentier

Déjà membre depuis trois ans du 54^e Régiment de la Milice, sa carrière militaire sera plutôt courte et un peu « énigmatique ». Il n'est pas embarqué avec son bataillon partant pour l'Angleterre le 4 octobre de la même année et sera « démobilisé » à Valcartier la même journée avec la mention: « unfit for service ». Pourtant sa fiche médicale indiquait le contraire.

Son dossier militaire ne contient aucune information sur son salaire.

- **Adelard (Edlora) Beaulé, de Winnipeg, (fils de Jean-Baptiste Clovis Beaulé et de Mary Mongrand/Cyr).**

Date d'inscription : le 28 février 1916

Âge : 15 ans

Grandeur : 5 pieds 3 pouces.
Poids : 125 lbs

Alfred-Clovis Beaulé s'enrôlait à Redditt, Ont. le 28 février 1916 sous le nom emprunté de Adelard Beaulé. (Edlora, sous sa déformation anglaise). Il n'avait que 15 ans.

Alfred-Clovis était né à Winnipeg, le 3 avril 1900. Il avait donc « trafiqué » sa date de naissance pour se faire passer pour 18 ans. Ce truc n'était pourtant pas nécessaire puisqu'on « enrôlait » des milliers de jeunes hommes mineurs sans fausses dates de naissance. (Les statistiques de la guerre 1914-18 indiquent 2 684 soldats ayant moins de 18 ans dont 332 victimes.)

(Le plus jeune, un joueur de clairon de Winnipeg, n'avait que 10 ans). Alfred-Clovis avait changé son nom pour Adelard. Il avait plutôt emprunté ce prénom de son jeune oncle qui venait de décéder à Québec quelques semaines plus tôt. Il signera sous ce nom emprunté pour plusieurs années par la suite.

Membre du 94^e Bataillon, Alfred-Clovis (Adelard) rejoignait

le Camp de Valcartier pour un court entraînement et embarquait pour l'Angleterre le 28 juin sur le SS Olympic à Halifax. Au mois de juillet il était transféré au 17^e Bataillon et débarquait en France (Le Havre) le mois suivant. Il devait faire partie du 43^e Bataillon mais il fut plutôt envoyé au Canadian Base Depot comme membre temporaire de la Réserve, étant donné son jeune âge. Au début de novembre il tombait malade. On mentionne l'influenza et une infection contagieuse de la peau.

Après deux semaines d'hospitalisation à Le Havre, on le renvoyait vers l'Angleterre puis vers le Canada. Il débarquait à Québec le 26 décembre où il fut « démobilisé » le 7 janvier 1917. Il avait alors 16 ans. Il avait reçu le salaire réglementaire de 1 \$ par jour, plus l'allocation de 10 cents par jour pour « active service ». Pour la même période, sa mère madame Mary Beaulé de Reddit, Ont. recevait une indemnisation de 15 \$ par mois.

SOURCE : Canadian Great War Project - Private Edlora Beaulé

- **Louis Beaulé, de Québec, (fils de Pierre Beaulé et Eléonore Gingras).**

Date d'inscription : le 10 juillet 1918

Âge : 25 ans et 11 mois

Grandeur : 5 pieds 3 pouces

Métier : Cordonnier

Déjà membre depuis 4 mois du 9^e Régiment de Volontaires de la ville de Québec, il allait être intégré au 5^e Bataillon de la

force canadienne.

Sa fiche militaire indique : « service au Canada seulement ». Lors de sa « démobilisation », le 28 février 1919, son bordereau de paie détaillait son salaire de 1 \$ par jour, plus son allocation de service actif de 10 sous par jour.

On y ajoutait une prime de séparation de 30 \$ et une allocation pour vêtements civils de 35 \$. Quant à son épouse, Mélanie Bergeron, elle recevait une prime de subsistance et de dédommagement de 15 \$ par mois pour un montant total de 180 \$.

- **Charles Beaulé, de Québec, (fils de Étienne Beaulé et Vénérande Bazin).**

Date d'inscription : le 21 mai 1918

Âge : 43 ans

Grandeur : 5 pieds 4 pouces

Métier : Pâtissier

Membre depuis 3 ans du 9^e Régiment de Volontaires de la ville de Québec, il est transféré au 5^e Bataillon du Régiment de la Garnison de Québec où il agit comme sergent jusqu'à la date de sa démobilisation, le 31 juillet 1919.

Sa fiche de paie indique un salaire de 1,50 \$ par jour, plus une allocation tantôt de 24 \$ tantôt de 30 \$ par mois sous la rubrique « other credits (?) ». Son épouse, madame Vitaline Ferland, recevait une allocation de subsistance et de dédommagement de 20 \$ par mois de service militaire. pour un montant de 280 \$.

En résumé, chez les « enrôlés » volontaires, un seul BEAULÉ aurait rejoint le front militaire en Europe et pour quelques mois seulement. Il s'agit du jeune homme, Alfred-Clovis Beaulé alias Adalard (Edlora) Beaulé.

Puis, en juillet 1917, est votée la fameuse conscription.

Elle aurait été rendue nécessaire par le nombre très important de pertes de vie dans les deux principaux combats de Ypres en Belgique, en avril 1915 et de la Côte de Vimy en avril 1917. Elle a été votée comme loi portant le nom de *Loi sur le Service Militaire* par le gouvernement Borden à l'été de 1917.

Les différents récits historiques concernant cette loi font état des conflits qu'elle a soulevés principalement chez les canadiens-français qui s'y sont opposés en bloc.

Cet exercice de conscription allait rejoindre surtout les jeunes citoyens soit les 18-24 ans. Dans le langage populaire on disait qu'ils étaient « câllés » pour la guerre. (« drafted », en anglais). Pour toutes sortes de raisons, elle n'a pratiquement pas été mise en effet avant 1918.

Heureusement que la loi prévoyait la possibilité d'exemption pour bien des raisons dont les principales étaient l'occupation de métiers essentiels comme les agriculteurs, les mineurs et les travailleurs des usines de production militaire.

Des historiens mentionnent que chez les francophones, 92 % des « appelés » ont demandé l'exemption et que 90 % de

ceux-ci l'ont obtenue.

Les mêmes historiens mentionnent le cas des « déserteurs » qui ont « pris le large » au lieu d'aller « au front » et le cas des « insoumis » qui ne se sont pas présentés lorsqu'ils ont reçu la « lettre d'appel » ou de « convocation ».

**Les « conscrits »
BEAULÉ, tous « cal-
lés » en 1918, feront
une très courte période
de service militaire, la
guerre prenant fin le
11 novembre 1918.**

Ces conscrits sont au nombre de cinq :

- **Joseph Omer Beaulé, de Québec, (fils de Augustin Beaulé et Philomène Giguère).**

Date d'inscription : le 22 mai 1918

Âge : 20 ans et 10 mois

Grandeur : 5 pieds et 4 pouces

Métier : Fabricant d'étagères.

Poids : 109 lbs.

Physique : « Poor » c'est-à-dire « frêle ».

Disability : Speaks no English.

Il est recommandé comme « sapeur ». Embarqué à Halifax sur le bateau SATURNIA le 29 juin 1918, il débarque en Angleterre le 22 juillet et rejoint immédiatement le ENGLAND ENGINEERING DEPOT à SEAFORD (Sussex) où il travaille jusqu'au 22 novembre 1918. De retour au Canada dès le 29 novembre de la même année, il sera démobilisé, « discharged »,

le 24 décembre. Son dernier chèque de paie pour le mois de décembre indique : 24 jours à 1 \$ par jour = 24 \$ + plus la prime de 10 sous par jour pour l'allocation d'outre-mer, En plus, une allocation de 35 \$ pour vêtements. Sera aussi versée à sa mère, la veuve Philomène Giguère-Beaulé, une double allocation de « séparation » et de « dédommagement » totalisant 323 \$ pour les sept mois de service militaire de son fils.

- **Henri-Louis Beaulé, de St-Romain, (fils de Joseph Beaulé et Florida Gosselin). Époux de Émilie Boulanger.**

Date d'inscription : le 2 août 1918

Âge : 23 ans

Grandeur : 5 pieds et 1 pouce

Poids : 120 lbs.

Membre du 2^e Bataillon du Régiment de Québec, il a œuvré au Quebec Depot pour la période du 8 août 1918 au 17 janvier 1919, jour de sa démobilisation. Même s'il n'a pas servi outre-mer, il a reçu la prime de 10 sous par jour en plus de son salaire de 1 \$. Son dossier n'indique aucune allocation pour son épouse.

- **Josaphat Beaulé, de Ste-Cécile de Whitton. (Fils de Louis Beaulé et de Olive Morin).**

Date d'inscription : le 5 août 1918

Âge : 22 ans

Poids : 114 lbs

Grandeur : 5 pieds et 1 pouce
Métier : Charpentier Membre

du 3^e Bataillon du Régiment de Québec, il est classé parmi les « sapeurs ».

Il devait rejoindre le England Depot mais pour des raisons non mentionnées, il ne fait pas partie de l'embarquement à Halifax le 18 septembre 1918.

Il est démobilisé le 15 février 1919 avec la paie régulière de 1 \$ par jour sans allocation pour outre-mer.

- **Jérôme Georges Beaulé, de Marbleton, (fils de Honoré Beaulé et Euphémie Patry)**

Date d'inscription : le 27 août 1918

Âge : 23 ans et 8 mois

Grandeur : 5 pieds et 6 pouces
Métier : Fermier

Membre du 1^{er} Bataillon du 2^e Régiment de Québec son dossier n'indique aucune action militaire autre qu'une courte période d'entraînement. Il est démobilisé le 18 janvier 1919 avec paie régulière de 1 \$ par jour.

- **Louis Arthur Beaulé, de Brompton, (fils de Honoré Beaulé et Euphémie Patry).**

Date d'inscription : le 27 août 1918

Âge : 22 ans

Grandeur : 5 pieds et 5 pouces

Métier : Fermier

Membre du 1^{er} Bataillon du 2^e Régiment de Québec, son dossier ne contient qu'une note concernant son absence à son unité militaire en date du 8 février 1919 et il est déclaré « déserteur » en date du 17 février.

Remarque générale : il semble

copy
sub.
22/13/16

94th OVERSEAS BATTALION

ATTESTATION PAPER.

No. 199022

DUPLICATE

Folio. V

CANADIAN OVER-SEAS EXPEDITIONARY FORCE.

QUESTIONS TO BE PUT BEFORE ATTESTATION.

(ANSWERS)

1. What is your surname?..... BEAULE
- 1a. What are your Christian names?..... EDLORA
- 1b. What is your present address?..... Kenora Ontario
2. In what Town, Township or Parish, and in what Country were you born?..... Winnipeg Manitoba
3. What is the name of your next-of-kin?..... Mrs. Mary Beaulé
4. What is the address of your next-of-kin?..... Reddick Ontario
- 4a. What is the relationship of your next-of-kin?..... Mother
5. What is the date of your birth?..... 15 March 1898
6. What is your Trade or Calling?..... Laborer
7. Are you married?..... No
8. Are you willing to be vaccinated or re-vaccinated and inoculated?..... Yes
9. Do you now belong to the Active Militia?..... No
10. Have you ever served in any Military Force?..... No
If so, state particulars of former Service.
11. Do you understand the nature and terms of your engagement?..... Yes
12. Are you willing to be attested to serve in the }
CANADIAN OVER-SEAS EXPEDITIONARY FORCE? } Yes

DECLARATION TO BE MADE BY MAN ON ATTESTATION.

I, Edlora Beaulé, do solemnly declare that the above are answers made by me to the above questions and that they are true, and that I am willing to fulfil the engagements by me now made, and I hereby engage and agree to serve in the Canadian Over-Seas Expeditionary Force, and to be attached to any arm of the service therein, for the term of one year, or during the war now existing between Great Britain and Germany should that war last longer than one year, and for six months after the termination of that war provided His Majesty should so long require my services, or until legally discharged.

Edlora Beaulé (Signature of Recruit)

Date Feb 28th 1916 C. H. Fuller Cpl (Signature of Witness)

OATH TO BE TAKEN BY MAN ON ATTESTATION.

I, Edlora Beaulé, do make Oath, that I will be faithful and bear true Allegiance to His Majesty King George the Fifth, His Heirs and Successors, and that I will as in duty bound honestly and faithfully defend His Majesty, His Heirs and Successors, in Person, Crown and Dignity, against all enemies, and will observe and obey all orders of His Majesty, His Heirs and Successors, and of all the Generals and Officers set over me. So help me God.

Edlora Beaulé (Signature of Recruit)

Date Feb 28th 1916 C. H. Fuller Cpl (Signature of Witness)

CERTIFICATE OF MAGISTRATE.

The Recruit above-named was cautioned by me that if he made any false answer to any of the above questions he would be liable to be punished as provided in the Army Act.

The above questions were then read to the Recruit in my presence.

I have taken care that he understands each question, and that his answer to each question has been duly entered as replied to, and the said Recruit has made and signed the declaration and taken the oath

before me, at Kenora Ont this 28 day of Feb 1916.

Pharney (Signature of Justice)

M. F. W. 23.
300 M.-11-15.
H. Q. 1772-39-81.

que cette génération d'hommes d'il y a un siècle étaient légèrement plus petits que les hommes d'aujourd'hui. Comme de fait, les normes militaires du temps les séparaient en deux groupes : les petits et les grands, le cinq pieds et demi étant la ligne entre les deux groupes.

EN RÉSUMÉ, aucun membre de nos familles BEAULÉ n'aura participé activement aux combats sur les champs de bataille de l'Europe au cours de la Première grande guerre mondiale.

SOURCES :

- **GOOGLE : ANCESTRY.CA** - Soldats de la première guerre mondiale.
- **MUSÉE CANADIEN DE LA GUERRE** - Le Canada et la première guerre mondiale.
- **GOOGLE : Canadian Great War Project**

LECTURES :

- **WIKIPEDIA** : Histoire militaire du Canada pendant la Première Guerre mondiale.
- **GOOGLE** : Déserteurs et insoumis. Les Canadiens-

français et la justice militaire (1914-18).

CONCLUSION : Étant donné cette mer d'éloges qu'on entend cette année à l'occasion du centenaire d'une grande bataille, celle de Vimy en avril 1917, où les soldats canadiens ont fait preuve de grande bravoure, devrait-on s'attrister de voir qu'aucun des nôtres n'y a participé?

Mon opinion personnelle est que « non ». Avec beaucoup d'historiens québécois je crois que nous n'avions pas d'affaire là. Cette guerre n'était pas la nôtre et la propagande militaire de l'époque était « mensongère » lorsqu'elle appelait à la défense du pays.

Quand on visite ces cimetières « canadiens » du nord de l'Europe, on sent une grande tristesse. J'en ai fait l'expérience. Tristesse devant ces longues rangées d'épithames, bien sûr, mais tristesse surtout en pensant à nos politiciens qui ont envoyé un si grand nombre de notre jeunesse à un sacrifice aussi inutile et qui n'a rien réglé. À preuve, on recommençait les mêmes massacres en Europe avec les mêmes pays belligérants quelque vingt années plus tard.

Enfin, je n'aime pas entendre que la bravoure des nôtres lors de cette grande bataille de Vimy aurait signifié la naissance de notre pays. Je n'enlève aucun mérite à ceux-ci en soutenant que notre pays n'a pas été construit par des soldats, même victorieux, en pays étranger mais bien plutôt par nos défricheurs, nos bûcherons, nos bâtisseurs de ville, nos constructeurs de chemins de fer et de barrages.

Comme tout le monde, nos soldats de l'époque, décédés ou vétérans, je les vois comme des « braves », oui, mais surtout comme des « victimes ». Je n'ai rien contre les « mercis » qu'on leur adresse mais je crois qu'on devrait ajouter de grands paragraphes « d'excuses » à nos nombreux témoignages. Ce serait plus juste...

YVAN BEAULÉ



*Un grand **BRAVO** à Ève!*

Première compétition provinciale pour Ève ce matin : *Finale Provinciale Star-Michel-Proulx*. Elle a obtenu son meilleur pointage à vie et s'est classée 6^e parmi 44 patineuses en provenance de toutes les régions du Québec. C'est incroyable le chemin qu'elle a parcouru en seulement quatre saisons. Je la vois encore faire ses premiers petits sauts de lapin lorsqu'elle avait à peine 7 ans. Bravo ma puce et merci Françoise Parise et tous les entraîneurs qui l'entourent. Maude Beaulé.

(Lignée : Maude, Raymond, Alfred Clovis, Jean-Baptiste (Clovis), Clovis, Joseph, Jacques, Jacques et Lazare.)

Nos sympathies aux familles...



À Montréal, le 29 novembre 2016, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Jean-Paul Beulé, époux de madame Rachel Vallée.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Collette (Jean-Paul Ricard), Hélène (Marcel Morin), Carole (Joseph Nuzzolese) et Benoit (Mado Vertu); ses petits-enfants : Marc-André (Anne), Julie (Dominic), Carolyne (Colin), Karine (Alexandre), Mathilde (Pierre-Alain), Charles-André et ses sept arrière petits-enfants; son frère Roger, ses sœurs : Hélène, Rita, Gilberte, Jeannine et Suzanne ainsi que plusieurs autres parents et amis.

(lignée : Eugène, Alphonse, François-Dacis, Jean-Baptiste, Jacques et Lazare.)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 27 mars 2017, à l'âge de 83 ans, est décédé monsieur Réal Beulé, époux de feu Simone Sirois.

Il laisse dans le deuil son fils Serge (Céline Lahaie), sa fille Linda (Serge Dumont); ses petits-enfants : Francis, Philippe, Thierry (Stéphanie) et Samuel (Sabrina); ses sœurs : Pauline, Dolorès (feu Conrad Blanchard, Lise (Raymond Lecours) ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.

(Lignée : Josaphat, Louis, Hilaire, Jean-Baptiste, Jacques et Lazare.)

L'Association des descendants de Lazare Bolley inc.

Vous souhaitez de passer un bel été en toute sécurité avec les vôtres. Soyez prudents afin d'en profiter au maximum!



Accueillons aussi la petite Alicia née au début d'avril dernier!

Mélissa Amos et Jimmy Shannon sont très heureux d'accueillir et de nous présenter Alicia. Souhaitons-leurs beaucoup de bonheur avec cette nouvelle venue.

(Lignée : Jimmy Shannon, Hélène Beulé, Jean-Paul, Joseph, Honoré, Honoré, Augustin, Jacques et Lazare.)

Rapport de l'assemblée générale annuelle de Fédération des associations de familles du Québec

L'assemblée a eu lieu le 25 mars dernier à Québec et la participation a été formidable. Soixante-quinze associations de familles présentes avec plus de 125 participants; tout un succès! Après avoir expliqué la situation précaire mais non alarmante des finances de la Fédération, on a senti une belle réceptivité de la part des associations de familles.

Les associations sont prêtes à poursuivre l'aventure; maintenant il faut identifier les priorités d'actions pour la Fédération et se remettre en marche. Déjà on a reçu la deuxième moitié de la subvention qui va nous permettre de respirer mieux et il semblerait qu'on en viendrait à une entente pour notre bail du local. En effet, le bail se termine en septembre 2018 avec un loyer de 1 922 \$/mois, mais il y a un locataire qui a besoin de plus d'espace et nous pourrions échanger nos locaux de sorte que la location diminuerait à 800 \$ /mois!

Nous sommes présentement à remettre à jour la liste des associations et de leurs membres responsables. Nous avons l'intention d'envoyer une parution du journal « Nouvelles de chez-nous ». Selon un rapport préliminaire les renouvellements de cotisations des associations nous parviennent régulièrement.

Pour ce qui est de l'hébergement des sites web des associations de familles ainsi que des assurances pour les administrateurs et finalement les casiers postaux pour certaines associations, rien n'a changé.

Pour ce qui est des élections du conseil d'administration, voici les résultats :

Président : Michel Bérubé.

Vice-président : Yvon Beaulé.

Trésorier : Marcel St-Amant (par intérim).

Trésorier adjoint : Clément Proulx.

Secrétaire : André Beaulieu.

Administrateurs : Guyane Bellavance, François Fugère, Henri-Louis Gagnon.

Bref nous serons en mesure de vous envoyer un compte-rendu plus complet après notre réunion du 14 avril 2017.

Yvon Beaulé, digne représentant de votre association au sein du conseil exécutif de la Fédération des associations de familles du Québec (FAFQ)

NDLR : Toutes nos félicitations à Yvon pour sa nomination en tant que vice-président de Fédération des familles du Québec. Il a toujours occupé une place importante pour notre association en tant que directeur, vice-président et président; et même s'il n'est plus sur notre conseil d'administration, il veille quand même sur nous en tant que vice-président de la Fédération mais avant tout comme représentant de notre association auprès de cette dernière. Merci Yvon pour ton implication.

Bibliothèque nationale du Canada, numéro international : ISSN 1205-7266

Poste Canada
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :
Association des descendants de Lazare Bolley inc.
C.P. 214, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3
IMPRIMÉ — PRINTED PAPER SURFACE